

s'écarter du mur occidental en progression vers la source au nord. Celle-ci ne permet de distinguer avec certitude aucun aménagement ou captage particulier, ni la « triple fontaine » mentionnée par A. Lacroix (*op. cit.*, p. 74).

(34) Une campagne ultérieure sera destinée au dégagement de l'ensemble de la travée afin de permettre l'éventuelle reconstitution d'un captage en pierre. Le débroussaillage récent des abords de l'extrémité occidentale de la nef est censé préluder à une mise en valeur générale du site.

(35) Les murs de l'enclos, peu épais (0,40-0,45 m) et sommairement chaînés aux angles, sont construits sans assisage régulier avec des matériaux hétéroclites qui remploient par endroits des pierres de taille, et dont la disposition suit les dénivellements du terrain. Les photographies de 1928 et 1929 révèlent des vestiges de structures bâties dans l'angle sud-est du cimetière actuel, apparemment liées au mur sud de l'enclos qui était alors partiellement en ruine, et dont l'extrémité occidentale, aujourd'hui entièrement recouverte par la végétation, semble construite en assises horizontales avec trous de boulin et chaînage d'angle en pierre de taille (Archives des Monuments historiques, cl. M. H. 90749; photographie de Halley, 1929, sans n°). Près de l'angle sud-est de l'enclos actuel, un ressaut du mur est témoin de l'arrachement d'un mur perpendiculaire qui est encore visible sur les photographies de 1928-1929. À l'opposé, le même mur conserve la trace de ce qu'on pourrait identifier avec la voûte d'un four à pain.

Ces éléments devraient témoigner de la présence d'un complexe de bâtiments agricoles, constructions basses et au moins en grande partie d'époque moderne, qui ont précédé l'installation du cimetière. L'emplacement même de cet ensemble et la disposition des structures identifiables contre et en suivant les murs de l'enclos, semblent hériter de l'organisation des bâtiments monastiques disparus.

(36) Selon le procès-verbal de la visite pastorale de 1664 (cf. *supra*, n. 23), une des « deux fontaines » était censée guérir des fièvres, selon A. Lacroix (*op. cit.*, p. 74), des maux de tête, des maladies des yeux et de la peau.

(37) Cf. *infra*.

(38) En dehors d'un remontage sommaire de blocs de pierre de taille comme chaînages angulaires et piédroits, la chapelle du XIX^e siècle comprend notamment l'arc d'une des portes latérales de la priorale, remployé au portail occidental, un arc en plein cintre, réutilisé à la tête du cul-de-four du chevet, et deux ébrasements provenant de la face extérieure des baies de l'abside principale, réduits en hauteur et encastres dans les murs ouest et sud de la chapelle.

(39) Cf. *supra*, n. 30.

(40) Selon M. D. Arnaud, maire d'Aleyrac, ces vestiges relèveraient d'une distillerie clandestine du XIX^e siècle, construction probablement trop légère pour avoir entraîné de telles interventions.

(41) Aux parements intérieurs et extérieurs de la travée de chœur, comme à la façade méridionale du transept, la hauteur moyenne de ces assises varie entre environ 18,5 et 20,5 cm.

(42) Au parement intérieur sud de la troisième travée, la hauteur moyenne des assises est d'environ 30,2 cm.

(43) Cf. V. Lassalle, *L'influence antique dans l'art roman provençal*, dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 2, Paris, 1970, p. 17. Lassalle compare l'appareil des voûtes de « Sainte-Cécile » (*sic* !) d'Aleyrac à celui de la voûte de la galerie circulaire à l'étage inférieur de l'amphithéâtre de Nîmes.

(44) Cf. A. Hartmann-Virnich, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles et l'église romane à trois nefs en Provence rhodanienne : architecture, construction, évolution*, thèse de doctorat Nouveau Régime, Université d'Aix-Marseille I, 1992, partie I, et partie III, p. 471-494; cf. l'article de l'auteur sur la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans le présent tome du *Congrès archéologique*.

(45) Nous faisons ici abstraction de l'exemple tout proche de l'abside de l'abbatiale cistercienne d'Aiguebelle, largement reconstruite.

(46) Cf. *supra*. M. Aubert, *L'architecture cistercienne en France*, Paris, 1943, t. II, p. 176-177, 191; M. Bois, *La basilique Sainte-Anne*, dans *Cîteaux dans la Drôme*, *Revue drômoise*, 83, p. 75-82; M. Bois, *Bonlieu. Sainte-Anne*, dans P. Carlier éd., *La Drôme romane*, Taulignan, 1989, p. 45. Une enveloppe intérieure et extérieure polygonale caractérise de même la vaste abside de l'ancienne cathédrale de Marseille, qui remonte à la première moitié du XII^e siècle (cf. A. Hartmann-Virnich, *op. cit.*, p. 572-584).

(47) Nous citons comme exemple les chevets de l'église de Vaugines (cf. G. Barrauol, *Le monastère de Vaugines*, dans *Congrès archéologique*, 143^e session, 1985, *Le Pays d'Aix* (Paris), 1988, p. 326-335, plus spécialement p. 331-332) et de la cathédrale de Vaison (cf. A. Hartmann-Virnich, *op. cit.*, p. 506-519).

(48) Cf. A. Hartmann-Virnich, *op. cit.*, p. 181-183, 651-652.

(49) Cf. G. Barrauol, *Dauphiné roman*, coll. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1992, p. 46.

(50) *Ibid.*, p. 295-303. Cf. l'article de M. Bois sur cet édifice dans le présent tome du *Congrès archéologique*.

(51) Cf. J.-M. Rouquette, *Provence romane I*, coll. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1974, p. 47-48.

(52) Cf. J.-M. Rouquette, *op. cit.*, p. 156-166.

(53) Cf. G. Barrauol, *op. cit.*, p. 322-323; R. Serre, *Grâne, Notre-Dame d'Andéat (ou d'Andéac)*, dans P. Carlier éd., *La Drôme romane*, Taulignan, 1989, p. 41. À Grâne, la présence des armoiries de la famille de Poitiers dans la salle capitulaire romane (cf. G. Barrauol, *loc. cit.*) témoigne d'un rapport privilégié entre les comtes de Valentinois et cette filiale de la Chaise-Dieu, comme nous l'avons supposé pour le prieuré d'Aleyrac (cf. *supra*).

(54) À Bonlieu, la courte travée de chœur n'existe qu'au chevet principal et à l'absidiole nord.

(55) En Provence, l'arc brisé apparaît probablement dès environ 1100 ou le tout début du XII^e siècle au transept de Saint-Trophime d'Arles (cf. A. Hartmann-Virnich, *op. cit.*, p. 402-404), et un peu plus tard à la nef de Sainte-Marie-du-Siège d'Aix-en-Provence (cf. S. R. Guild jr., *La cathédrale d'Aix-en-Provence, étude archéologique*, Paris, 1987, p. 74, 79-80) comme à celle de la cathédrale de Viviers (cf. Y. Esquieu, *La cathédrale de Viviers et les bâtiments du cloître, XII^e-XIII^e siècles*, dans *Bulletin monumental*, 141, 1983, p. 121-148, p. 136 et fig. 17-19. Cf. aussi l'article du même auteur dans le présent volume du *Congrès archéologique*).

Le portail roman de Ganagobie a été remonté sous une forme modifiée au XVII^e siècle (cf. J. Thirion, *Les façades des églises romanes de Provence*, dans *La façade romane. Actes du Colloque international organisé par le Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, Poitiers, 26-29 septembre 1990, Cahiers de civilisation médiévale*, 34, 3-4, juillet-décembre 1991, p. 385-392, p. 390. L'auteur de cet article manque de spécifier l'origine de cette information, due aux archéologues chargés de l'étude du site (M. Fixot, J.-P. Pelletier).

(56) J. Thirion (*Saint-Trophime d'Arles*, dans *Congrès archéologique*, 134, 1976; *Pays d'Arles* (Paris), 1979, p. 360-479, p. 445 sq.).

(57) Cf. V. Lassalle, *loc. cit.*, p. 41.

(58) Cf. A. Hartmann-Virnich, *op. cit.*, *passim*, et plus spécialement p. 173-179.

(59) Cf. *supra*, n. 40.